

**M. l'Orateur:** La présidence donnera la parole au député de Crowfoot pour une question supplémentaire et ensuite au député de Saint-Hyacinthe.

**M. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, je me préoccupe de la popularité du ministre de l'Agriculture, et pour cette raison, je désire lui poser une question supplémentaire. Verrait-il l'opportunité de dépenser pour des grains fourragers la somme de 3 millions de dollars par semaine qu'il dépense actuellement afin de sauver l'industrie du bétail, ce qui n'interviendrait pas dans la commercialisation du produit final?

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, nous avons évidemment examiné cette suggestion qui a été faite non seulement par le député de Crowfoot mais par d'autres représentants de l'Ouest. Je me suis entretenu avec diverses personnes de l'Ouest canadien qui s'intéressent à l'industrie de l'alimentation du bétail, et si le député peut réussir à recueillir l'unanimité à ce sujet, il est meilleur que moi, car moi je ne le peux certainement pas.

\* \* \*

[Français]

### LES PORTS NATIONAUX

LE PORT DE MONTRÉAL—LES MESURES DESTINÉES À ASSURER QUE L'EXPÉDITION DU GRAIN NE SERA PAS INTERROMPUE PAR LES CONFLITS OUVRIERS

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre des Transports.

Bien qu'il ait ouvertement déclaré qu'il en avait assez de ses difficultés personnelles et de celles de son ministère, peut-il dire quelles mesures immédiates, lui et ses collègues du cabinet prévoient prendre afin de s'assurer que le port de Montréal ne soit pas forcé de cesser ses activités ou de continuer à périlcliter à cause de la situation actuelle qui en fait un port de moins en moins économiquement rentable?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Saint-Hyacinthe a relié cela, je crois, à toute la politique générale du ministère. Cette question est beaucoup plus simple. Quelle est la situation du port de Montréal? La situation actuelle du port de Montréal est extrêmement sérieuse. Nous essayons actuellement de la régler. Les débardeurs du port de Montréal sont nombreux par rapport aux moyens techniques modernes. Il s'agit de savoir comment résoudre ce problème. Nous n'avons pas encore trouvé la solution, et si l'honorable député de Saint-Hyacinthe a une suggestion à faire, je suis alors prêt à l'écouter.

**M. Wagner:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre des Transports.

Je suggère que le gouvernement démissionne et cède sa place à un parti responsable qui pourra gouverner le pays.

Ayant répondu au ministre des Postes, au ministre des Transports, qui deviendra peut-être ministre des Postes, je lui pose maintenant la question suivante: advenant toute grève ou ralentissement de travail, ou toute menace à cet effet, du Syndicat international des gens de mer, le ministre prévoit-il instituer une enquête ou utiliser quelque recours en vue de trouver des moyens de transport de rechange pour assurer l'acheminement continu du grain au Québec?

### Question orales

**M. Marchand (Langelier):** Monsieur l'Orateur, j'ai passé 23 ans de ma vie dans le syndicalisme, et le député de Saint-Hyacinthe peut être assuré que je ne lui dirai sûrement pas d'avance par quels moyens on pourrait affaiblir les ouvriers afin de maintenir des conditions qui ne leur sont pas acceptables.

\* \* \*

● (1440)

[Traduction]

### LES TRANSPORTS

L'OBLIGATION LÉGALE DES COMPAGNIES FERROVIAIRES QUANT AU TRANSPORT DU BLÉ

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, comme il a déclaré que les compagnies ferroviaires ne sont pas disposées à acheter des wagons-trémies pour le transport du blé parce que ce n'est pas rentable, le ministre a-t-il signalé à ces compagnies que la loi sur les chemins de fer les oblige à fournir le matériel nécessaire pour recevoir, transporter et livrer, rapidement et avec soin toute marchandise? Le ministre a-t-il signalé tout cela aux compagnies et est-il disposé à jouer le rôle qui lui revient aux termes de la Constitution pour faire respecter la loi?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, tout le monde peut bien applaudir, mais on se rend compte que la loi n'est pas complète, si on la lit bien, ce que le député a certainement fait. Les compagnies ont l'obligation de transporter les céréales, mais on ne leur impose aucun délai.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Marchand (Langelier):** Cela n'est pas prévu dans la loi. Il n'y a aucun délai d'imposé. Rien ne les oblige à acheter du matériel moderne pour acheminer les céréales à temps. Voilà pourquoi nous avons ces problèmes de wagons, et pourquoi c'est le gouvernement qui doit s'occuper de le résoudre alors que normalement ce serait aux compagnies de le faire.

**M. Baldwin:** J'invoque le Règlement...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député veut invoquer le Règlement, mais je demande encore une fois la collaboration des députés, car la période des questions tire à sa fin.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement tout simplement pour dire que le ministre n'a pas répondu à ma question lorsque je lui ai signalé que d'après la loi, les chemins de fer sont tenus de transporter les céréales en toute diligence et sans délai, et que c'est là pour eux une obligation statutaire.

**M. Marchand (Langelier):** En effet, et c'est probablement un point de droit. Heureusement, ou peut-être malheureusement, je ne suis pas avocat, mais pour ce qui est de l'expression «en toute diligence et sans délai», les chemins de fer peuvent toujours répondre que c'est ce qu'ils font avec le matériel dont ils disposent.

**M. Baldwin:** Il faut qu'ils achètent plus de matériel.

**Une voix:** C'est vous le ministre, dites-le-leur.

**Des voix:** Bravo!